



UFBJA

Union Franco Belgo-
Luxembourgeoise
de la jeunesse
adventiste

30 Avenue Émile Zola
CS20242
77190 Dammarie-les-Lys
Seine et Marne

Tél. 01 64 79 87 10
www.jeunesse.adventiste.org

Directeur :
Philippe LEDUC
jeunesse.ufb@adventiste.org

N° SDJES 0770RG0454
N° siret : 527 797 260 00017

SERVICE PÉDAGOGIQUE ET DE DOCUMENTATION



Visitez la boutique on line
JASTore.fr

Aide financière

Église - Fédération JA

MODE D'EMPLOI

Une aide financière peut être accordée par l'église adventiste locale et la fédération dont dépendent les parents qui souhaitent inscrire leur(s) enfant(s) dans un camp UFBJA. Liée au quotient familial, elle intervient après déduction éventuelle des autres prestations (CAF, Aide CE ou Mairie, ANCV, etc.) et ne dépassera pas le prix total du séjour.

CONDITIONS D'ATTRIBUTION

1. L'église adventiste locale accorde une aide financière à la famille qui en aura fait la demande.
2. La fédération JA accorde une aide financière du même montant que l'église locale, à hauteur de 60€ maximum par enfant :
 - a. Si l'église locale accorde une aide
 - b. Si le quotient familial est inférieur ou égal à 1100€.

ÉTAPES À SUIVRE

1. **La famille** fait une demande auprès de son église au moyen du formulaire (ci-dessous) en y joignant l'attestation de Quotient Familial (QF).
2. **L'église locale** informe la famille de son accord, complète le formulaire et l'envoie à la fédération, règle à l'UFBJA (1) son aide financière
3. **La famille** règle à l'UFBJA (1) le montant restant à payer pour le séjour (après déduction des aides).
4. **La fédération JA** (Nord ou Sud) complète sa partie du formulaire, le transmet (par courriel) avec son règlement à l'UFBJA (1).

(1) Par virement de préférence (voir RIB ci-dessous) ou par chèque à envoyer à UFBJA 30 avenue Émile Zola - CS20242 77190 Dammarie-lès-Lys (France) en précisant le nom de l'enfant et le camp concerné.

Titulaire du compte : Union Franco Belgo-Lux Jeunesse advent UFBJA CAMPS
IBAN : FR76 3008 7338 5000 0204 3750 314
BIC : CMCIFRPP



UFBJA

Union Franco Belgo-
Luxembourgeoise de la
jeunesse adventiste

30 Avenue Émile Zola
CS20242
77190 Dammarie-les-Lys
Seine et Marne

Tél. 01 64 79 87 10
www.jeunesse.adventiste.org

Directeur :

Philippe LEDUC
jeunesse.ufb@adventiste.org

N° SDJES 077ORG0454
N° siret : 527 797 260 00017

SERVICE PÉDAGOGIQUE ET DE DOCUMENTATION



Visitez la boutique on line
JASTore.fr

Aide financière

Église - Fédération JA

FORMULAIRE

FAMILLE

À compléter par le parent demandeur. À remettre ensuite au secrétaire de l'église adventiste locale pour accord en y joignant l'attestation de QF.

NOM et Prénom du parent :

NOM et Prénom du jeune :

Date de naissance :

Quotient familial :

Église adventiste d'origine :

Nom du camp UFBJA :

Fait le :

Signature du parent :

Clc droit, insérer image

EGLISE LOCALE

À compléter par le représentant de l'église locale

Le comité d'église de

en la personne de

(pasteur/secrétaire/trésorier) a voté une aide financière de

€ (montant) pour le jeune cité ci-dessus

Date :

Signature :

Clc droit, insérer image

FÉDÉRATION JA

À compléter par le représentant de la fédération JA

La fédération JA de France - a voté l'aide financière

de €* pour le jeune cité ci-dessus.

Date :

Signature :

Clc droit, insérer image

* L'aide fédérale ne pourra pas dépasser 60€.

Les règlements se feront de préférence par virement (voir RIB ci-dessous) mais cela peut aussi se faire par chèque à envoyer à UFBJA 30 avenue Émile Zola - CS20242 77190 Dammarie-lès-Lys (France)

Titulaire du compte : Union franco Belgo-Lux Jeunesse advent UFBJA CAMPS
IBAN : FR76 3008 7338 5000 0204 3750 314
BIC : CMCIFRPP